

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2021 A 19 HEURES

Présents: M. FRANCKE Grégoire, Maire, Mme GRIVES Karen, 1^{ère} Adjointe, M. LOY Jean-Pierre, 2^{ème} Adjoint, M. BONDUAEUX Alain, 3^{ème} Adjoint, M. NEUVILLE Cédric, 4^{ème} adjoint, Mme WEILLAERT Aude, M. BODDAERT Joël, Mme VERBEKE Martine, Mme FOLLET Magalie, Mme BEAUCAMP Sophie, Mme AYELLO Frédérique, Mme Claire VANERTEN, conseillers municipaux.

Excusés: M. DEWITTE Jean-Pierre donne pouvoir à M. LOY Jean-Pierre, Mme VEREECQUE Caroline donne pouvoir à Mme GRIVES Karen.

Absent : M. DEBLIECK Michaël.

A l'ordre du jour

Compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal et signatures du registre

Monsieur le Maire fait part du compte-rendu de la réunion précédente et demande à l'assemblée de signer le registre des délibérations.

Présentation et vote du compte de gestion 2020

Monsieur le Maire se retire et laisse la parole à Mme GRIVES pour la présentation du Compte de Gestion de Monsieur le Receveur Municipal. Celui-ci a été approuvé à 13 voix pour.

Présentation et vote du Compte Administratif 2020

Le Compte Administratif 2020 présente un excédent de fonctionnement de :

- 177 282,81€

Un excédent d'investissement de :

- 181 812,02€

Des restes à réaliser en dépenses d'investissement de

- 233 215€

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation 51 402,98€ afin d'équilibrer la section d'investissement

Total reporté en fonctionnement 125 879,83€ d'excédent

Après présentation par Madame Karen GRIVES, le Compte Administratif a été approuvé 13 voix pour.

Pour l'affectation du résultat, il a été approuvé 13 voix pour.

Après le vote, Monsieur le Maire reprend la présidence de la réunion.

Travaux

Suite à la réunion d'adjoints, il est proposé de faire les travaux suivants ;

Mise en place d'une aire de jeux dans le lotissement de l'Yser.

Rajout d'une caméra de surveillance sur le parking de la salle « Espace Yserhof »

La pose de silhouettes « Pïeto » pour les sorties de l'école a été étudiée mais pas retenue.

Vote des taux 2021

Conformément aux engagements du Président de la République, la taxe d'habitation sur les résidences principales a été définitivement supprimée par l'article 16 de la loi de finances pour 2020. Cette réforme est réalisée par étapes, sur une période allant de 2020 à 2023.

L'année 2021 est l'année de mise en œuvre du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales.

Par ailleurs, à titre transitoire, jusqu'à sa disparition définitive en 2023, le produit acquitté par les contribuables encore assujettis à la taxe d'habitation sur les résidences principales est affecté au budget de l'Etat.

Pour compenser à l'euro près et de manière dynamique la perte de produit qui en résulte pour les communes, la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties leur est transférée. Ainsi, le taux voté par chaque commune est majoré du dernier taux (2020) voté par le conseil départemental, garantissant ainsi que les contribuables soient assujettis au même taux global de taxe foncière qu'auparavant.

Après débat, le Conseil Municipal décide de voter les taux communaux suivants :

Foncier bâti	36,03% (16,74% part communale + 19,29% part départementale)
Foncier non bâti	56,60%

Présentation et vote du budget annuel 2021

Le Budget Primitif 2021 a été présenté :

Il s'équilibre à 645 805,83€ pour le fonctionnement

843 749,00€ pour l'investissement 2021 et les reports 2020

Après lecture et débat, le budget est voté à l'unanimité.

Subvention

Monsieur le Maire présent une demande de subvention de l'association Bani Kono. Cette association est bambecquoise, les actions sont en faveur du village de Yarka et notamment vers une meilleure scolarisation des enfants. Après débat, il a été décidé de verser une subvention de 100€

Groupement de commandes SIECF

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère à l'achat groupé d'énergie du SIECF territoire d'énergie Flandre. Ce marché d'achat groupé arrive à échéance le 31 décembre 2021

Le SIECF TE Flandre propose aux collectivités du territoire, un groupement de commandes pour la fourniture d'électricité pour une durée de 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Monsieur le maire demande à l'assemblée l'autorisation pour signer l'avenant.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité

Convention d'entretien du domaine public départemental

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation pour signer la convention entre la commune et le Conseil Départemental relative à l'entretien du domaine public départemental en agglomération relative à la signalisation horizontale. Le conseil municipal valide à l'unanimité.

Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique pour l'assurance du personnel communal.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention entre la Commune et le CDG59 relative à l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

Questions diverses

Monsieur le Maire présente les photos d'aménagement de l'arrière de la boucherie.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une conférence des Maires aura lieu le mardi 30 mars en visioconférence sur le PLUI.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la demande d'utilisation de la dépendance du logement communal loué au 6 route de West-cappel afin de créer un cabinet d'un professionnel de santé a été refusée. Une solution temporaire sera mise en place pour l'accueil d'un professionnel de santé.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a provoqué une réunion de la commission des fêtes afin de programmer les festivités éventuelles selon les conditions sanitaires. Il remercie certains membres pour le dévouement ainsi que des conseillères qui ne font pas parties de la commission. Cependant, il regrette qu'il n'y ait pas le lien entre la conseillère aux fêtes et les membres de cette dernière.

Monsieur NEUVILLE évoque sa rencontre avec les Amis de l'Institut André DUTREIX, association d'aide à la prise en charge de la maladie cancéreuse et l'entourage. Une communication sera faite sur le site de Bambecque.

Mme GRIVES et M. NEUVILLE ont reçu un artisan de gravure sur bois qui est basé sur Winnezele. Il est proposé qu'une valisette en bois avec gravure soit offerte en cadeau de naissance pour les bébés bambecquois. La proposition a été validée à l'unanimité.

Le journal de Bambecque est à l'édition et pourra être distribué fin du mois.

Depuis 2016, la Commune de Bambecque a souhaité proposer à ses habitants une mutuelle communale, avec L'ASSOCIATION MANDARINE permettant d'avoir des tarifs de groupes. Ouverte à tous. Un Bambecque Flash Info sera lancé pour rappeler à la population qu'elle peut demander une étude adaptée à sa situation.

Monsieur le Maire demande à Mme AYELLO d'évoquer le thème du concours des villages fleuris organisé par la CCHF. Cette année le thème sera « Agriculture et Elevage ». La commune va mettre en place un espace lié à ce thème.

LA SEANCE S'EST LEVEE A 22H15

